



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°33

REUNION du 14 et 18 Mars 2019

Présents : Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU, Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Madame Maryse MARON épouse de notre regretté Jacques MARON, remercie toutes les personnes, qui se sont manifestés par leurs écrits réconfortants, leurs pensées, leur soutien ou leur affection, lors du décès de JACQUES.

A L'ATTENTION DES CLUBS

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

ARRETE MUNICIPAL : Ce week-end encore, certains clubs n'ont pas respecté les procédures, suivant l'article 71. Vous devez vous assurer impérativement que tous les intervenants sur un match, arbitre, accompagnateur, équipe visiteuse, délégué, permanence sportive ont été informé du report de la rencontre. Un simple texto ne suffit pas.

Dans le cadre de l'organisation des parties finales de championnats, et des demies finales des coupes, Il est fait appel à candidatures pour le prêt des installations, si vous êtes intéressés, prière d'en informer la commission Séniors via la boîte Mail compétitions Séniors.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci.

La commission informe les clubs, que des modifications de dates de matchs ont été effectuées, pour certains clubs, en raison de leur qualification pour les ¼ de finales de coupes.

UTILISATION DE LA FMI : Devant la recrudescence de match sans Feuille de match informatisée la commission se permet de vous rappeler :

- De garder vos tablettes à jour au niveau de la date et de l'heure
- De charger vos tablettes pour le jour de la rencontre
- De préparer vos rencontres en amont du jour du match
- De communiquer vos mots de passe aux différents utilisateurs pour ne pas bloquer le bon fonctionnement
- De bien vérifier avec l'arbitre les informations relatives à la rencontre au moment des signatures d'après match (scores, cartons, blessures etc...)
- Ne pas oublier de transmettre la feuille FMI après la clôture de celle par l'arbitre.

D1 ET D2

Responsable :

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

Forfaits généraux : LES VANS 2

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

La 2ème phase débutera le 10/02/2019. Le calendrier des matchs est en ligne sur le site du District.

Forfaits généraux : ANTRAIGUES 2

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FRAIS DES OFFICIELS : Les frais des officiels pour parties finales des coupes, sont à la charge des 2 clubs : a savoir le Club recevant règle l'arbitre central + un assistant + la moitié du délégué, le Club visiteurs règle le deuxième assistant + l'autre moitié du délégué.

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour ces rencontres.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

CHAMPIONNAT :

RCF07 / CFE TOULAUD se jouera le jeudi 21 mars à SOYONS 20h.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Dès le début de la phase deux, vous devez utiliser la tablette en lieu et place de la feuille de match papier.

Dès la fin du match, après avoir saisi le résultat, vous devez **effectuer la transmission**.

Si vous attendez trop (fin de réception) le délai est dépassé et la transmission ne peut se faire.

Si le match n'a pas pu se jouer, ne rien faire avec la tablette et informer la commission, dans les meilleurs délais, afin qu'elle puisse le reprogrammer et que vous puissiez utiliser la tablette à la nouvelle date.

FUTSAL

Responsable :

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

PONT LA ROCHE utilisera le gymnase Jeannie LONGO à TOURNON le mardi à 20H30 pour ses matchs à domicile. Les matchs ont été programmés.

En application de l'article 19/3 des règlements sportifs le club ACSF d'Annonay est mis Hors Championnat (3ieme forfait). Les clubs sont priés d'en prendre note.